



CONVENTIONS CHAMPIONNATS AURA FONCTIONNEMENT 2024-2025

SEULES LES VERSIONS TAPUSCRITES SERONT ACCEPTÉES

Aucune signature n'est requise, il ne faut à aucun moment imprimer les dossiers

Les imprimés sont en ligne et téléchargeables à l'adresse suivante :

<https://aura-handball.fr/commissions-et-services/juridique-et-reglementation>

CONVENTION P16 ET JEUNES TOUTES CATEGORIES, TOUS NIVEAUX (SAUF M11) - CRÉATION OU RENOUVELLEMENT

Toutes les conventions des championnats Aura, de la N3 féminine Aura aux championnats Division jeunes sont du ressort de la ligue.

Article 25 des règlements généraux

Le nombre de joueurs par équipe ne doit pas être supérieur à 30. Le nombre de dirigeants (toutes personnes susceptibles de figurer sur une feuille de match) ne doit pas être supérieur à 20.

Attention : les listes peuvent être complétées en cours de saison, dans la limite du nombre maximum fixé mais **ne peuvent pas être modifiées (aucun nom ne pourra être retiré, il est conseillé d'ajouter les noms au fur et à mesure)**.

Les listes seront à valider par les clubs après la saisie mais les licenciés ne pourront figurer sur la FDME qu'à partir du lendemain soit J+1 : (Un nom saisi le samedi matin sortira en anomalie le samedi soir et l'équipe sera pénalisée). Pour plus de précision, article 25.2.8.2 des Règlements généraux de la FFHB.

Afin d'éviter les envois multiples, les dossiers sont à adresser par courrier électronique **uniquement à la ligue avant la date indiquée dans le tableau ci-dessous en fonction de la catégorie concernée** à l'adresse **5100000.sr@ffhandball.net**. Le comité sera averti directement par la ligue pour avis concernant ses clubs affiliés.

Catégorie	Date limite d'envoi à la ligue
P16 : Nat 3 F EXC /PN Exc M et F Honneur Exc M /1 ^{er} Division Masc	30 juin 2024
M18/M17/M15/M13 Masculins M18/M16/M15/M13 Féminins Excellence	30 juin 2024
P16 2 ^{ème} DIV Masc/ P16F 1 ^{ère} DIV/ M18/M15/M13 Division 1 voire 2	1er septembre 2024
M11/M9 F et M	Compétence du comité

Toutes informations complémentaires à 5100000.sr@ffhandball.net

LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES HANDBALL

contact@aura-handball.fr – www.aura-handball.fr

N° SIREN : 314 247 032 - Code NAF 9312 Z

Organisme de formation enregistré sous le n°82 38 04103 38

Siège Social

430 rue Aristide Bergès – ZAC Pré Millet

38330 MONTBONNOT ST MARTIN

T. +33 (0)4 76 33 63 63 - F. +33 (0)4 76 33 63 66

N° SIRET 314 247 032 00027

Établissement de Bron

34 rue du 35^{ème} régiment d'aviation

Parc du Chêne - 69000 BRON

T. +33 (0)4 72 73 18 14 - F. +33 (0)4 72 71 87 82

Établissement de Clermont-Ferrand

62 Rue Bonnabaud

63000 CLERMONT-FERRAND

T. +33 (0)4 73 26 26 63 - F. +33 (0)4 73 25 15 26